

# Sperone : la lettre ouverte d'U Levante au président de l'exécutif

L'association U Levante a adressé à Paul Giacobbi une lettre dans laquelle elle demande le rachat du littoral de Sperone, mis en vente par son propriétaire Georges Dewez pour un montant de 20 millions d'euros. L'association considère que ce site, à valeur patrimoniale, a vocation à être classé. Elle s'explique : « La Punta Sperone est, nul ne le niera, un site exceptionnel. C'est également la pointe la plus méridionale de la Corse et, à ce

titre, ce site appartient au patrimoine géographique et affectif de tous les Corses. Cette pointe calcaire, témoin d'un ancien récif corallien émergé, est également un site géologique exceptionnel. Cette zone littorale, qui comprend les deux étangs de Piantarella et de Sperone, les plages de Piantarella et « Grand Sperone », les dunes du « Petit Sperone », le site archéologique de Pallà, est déjà une Znieff de type 1. Cette qualification n'est pas suffisante au regard du pay-

sage et de la force emblématique de cette côte. Une opportunité semble résulter aujourd'hui de la mise en vente du golf de Sperone. U Levante formule le souhait que la Punta Sperone, les deux étangs et les littoraux associés, et ce jusqu'à la plage du Grand Sperone, soient achetés par la collectivité territoriale de Corse (ou le Conservatoire du littoral) et deviennent un site classé au titre de la loi de 1930. Ces terres ayant été achetées, dans les années 60, à 1 franc le

mètre carré et étant, au titre de la loi Littoral, inconstructibles, leur rachat ne devrait pas être trop onéreux. Les propriétaires s'honoreraient même en restituant à la Corse, pour l'euro symbolique, ce site patrimonial. En vous remerciant de votre prochaine réponse et en souhaitant avec force que notre demande recevra un avis favorable de la collectivité que vous dirigez, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations écologiques ».